Autriche : la victime d'une agression sexuelle poursuivie pour avoir cassé le nez de son agresseur afghan (MàJ)

03/01/2019 à 13h40

03/01/2019

Vienne (Autriche) – Le fait que la jeune femme fasse l'objet d'une plainte alors qu'elle a vraisemblablement agi en état de légitime défense a déjà suscité de nombreux commentaires indignés sur les réseaux sociaux.

Maria Rösslhumer, avocate, voit là un mauvais signal envoyé aux femmes suite à ce fait divers : fondamentalement tout le monde a le droit de se défendre et les femmes ne devraient pas être découragées.

La police viennoise a dû porter plainte contre la touriste suisse parce qu'elle avait commis *"une infraction officielle"*.

La plupart du temps, cependant, une telle procédure prend fin pour l'accusé dans le *"pire des cas"* avec une amende de 150 euros.

Mais il est également possible – comme l'explique le collègue avocat Alfred Boran – que le ministère public mette l'affaire de côté et abandonne les poursuites.

Maria Rösslhumer espère que le juge rendra une décision équitable.

Kurier.at / Heute.at

02/01/2019

Victime d’une agression à Vienne durant la Saint-Sylvestre, une Genevoise s’est défendue et a cassé le nez de son agresseur.

Les faits se sont déroulés à Vienne en Autriche durant la nuit de la Saint-Sylvestre. Un Afghan de 20 ans avait déjà importuné plusieurs femmes à l’occasion du Réveillon dans la capitale autrichienne, a explique la police autrichienne.

C’est au moment où il agressait une Genevoise de 21 ans dans un groupe que cette dernière s’est défendue et a frappé l’Afghan. Elle lui a cassé le nez, nécessitant des soins dans un hôpital. Il fait désormais l’objet de poursuite pour soupçon d’agression sexuelle, explique le portail autrichien *Heute*.

La jeune femme de 21 ans devra également répondre de ses actes, étant accusée de lésion corporelle.

Le Matin